



www.augraindorge.ch

Zi. Le Grand-Pré 1a
Case postale 14
CH – 1510 Moudon
0041 21 905 60 65
agosuisse@augraindorge.ch

Au Grain d'Orge

Franchise Au Grain d'Orge.

Description : **Au Grain d'Orge** est un réseau de 5 magasins partenaires qui commercialise un assortiment de bières, whiskies, rhum, liqueurs, sirops ainsi qu'une large gamme de produits complémentaires, cadeaux, spiritueux, accessoires, etc.

Opportunités : Franchises disponibles dans toutes la Suisse.

Type de contrat : Franchise.

Durée : 5 ans

Apport personnel dés : 10'000 frs.

Formation dispensée : Oui.

Un métier passionnant et rentable

Un marché inépuisable

Créée par Jean-Claude Germond en 1997 par l'intermédiaire de la société ABB Sàrl., les franchises **Au Grain d'Orge** permettent de répondre totalement à la demande du consommateur d'aujourd'hui. AGO Sàrl est une enseigne régionale qui est proche de ces partenaires et qui les conseille avant leur installation et tout au long de leur exploitation, elle est en mesure d'offrir les services les plus étendus en matière d'approvisionnement, de commercialisation et du suivi de votre formation.

Au Grain d'Orge établit chaque année un protocole d'achat doublé d'une définition de grille de qualité, à laquelle les partenaires sont pleinement associés.



Nos partenariats privilégiés avec ABB Sàrl et une sélection de fournisseurs nous garantis un choix varié de produits en importation directe et exclusifs. Grâce à ces partenariats, plus spécifiquement avec la société ABB Sàrl. les enseignes AGO profitent d'un rapport qualité-prix très attractif qui fidélise rapidement la clientèle. Les 5 points de vente actuel d'une surface de 20m² 250m², sont situés à Crissier, Moudon, Neuchâtel, Moiry et Courrendlin.

Soyez le prochain point de vente dans votre région.



www.augraindorge.ch

Zi. Le Grand-Pré 1a
Case postale 14
CH – 1510 Moudon
0041 21 905 60 65
agosuisse@augraindorge.ch

Au Grain d'Orge

L'assistance aux franchisés

1- Avant l'implantation

- Une aide spécialisée pour sélectionner votre emplacement.
- Des conseils pour le montage de votre structure juridique.

2- A l'implantation

- AGO vous épaula dans l'implantation des produits de votre magasin.

3- Approvisionnement

- Une plate-forme de préparation de commandes doublée d'une logistique d'approvisionnement vous assure des livraisons rapides et souples en fonction de l'état de vos stocks.

4- Pour la mise en œuvre et la gestion

- Un stage de formation initiale et des cycles de formation permanente vous permettront d'acquérir toutes les connaissances et les finesses du métier pour vous positionner comme un véritable spécialiste reconnu.
- Un logiciel uniforme à tous les points de ventes AGO.
- Un site Internet valorisant les produits et assurant une communication permanente vers le consommateur. Ce site fédérateur relie la centrale vers son réseau et assure une politique commerciale cohérente vis à vis du consommateur.
- Une assistance commerciale et technique permanente pour vous aider à développer votre entreprise.

Avez-vous le bon profil pour devenir franchisé AGO ?

Il n'est pas nécessaire d'être un professionnel des boissons. Il suffit d'apprécier les bons produits et d'être intéressé par l'univers de la gastronomie. AGO vous fournira une formation adaptée, permettant au partenaire de développer efficacement son entreprise en véritable professionnel. La réussite du partenariat AGO repose sur des valeurs simples comme le travail, le respect, la confiance et l'enthousiasme.

Vos meilleurs atouts :

- le sens du conseil, l'esprit d'entreprise, un bon relationnel,
- la volonté de bâtir sa réussite avec l'appui d'une organisation structurée qui a fait ses preuves depuis 6 ans, dans la confiance et dans un esprit de véritable partenariat.